

*WORKSHOP SUR L'ELABORATION D'UN PLAN  
D'ACTION NATIONAL DE LUTTE CONTRE  
L'ANTIBIORESISTANCE*

Vendredi 17 mars 2017 TUNIS

**RESEAU DE SURVEILLANCE DE LA RESISTANCE  
BACTERIENNE AUX ANTIBIOTIQUES AU NIVEAU  
DES LABORATOIRES**

**Dr Noura GHARIANI**

**Directeur Général de l'Unité des Laboratoires de Biologie Médicale  
Ministère de la Santé**

# Sommaire

- Présentation de l'Unité des Laboratoires de Biologie Médicale
- Les laboratoires d'analyses médicales en Tunisie
- Le contrôle national de qualité
- Le réseau de surveillance de l'antibiorésistance au laboratoire

# Présentation de l'Unité des Laboratoires de Biologie Médicale

# Présentation de l'Unité des Laboratoires de Biologie Médicale <sup>1/2</sup>

L'Unité des Laboratoires de Biologie Médicale créée depuis **1981** a pour missions les activités principales suivantes :

- \* **Tutelle technique** de tous les laboratoires d'analyses médicales des secteurs public et privé
- \* Organisation du **contrôle national de qualité** annuel dans 5 disciplines : biochimie, parasitologie, bactériologie, hémostase, anatomie cytologie pathologiques
- \* Centralisation et maintien à jour de la **liste des laboratoires** d'analyses médicales des secteurs public et privé

# Présentation de l'Unité des Laboratoires de Biologie Médicale 2/2

- \* **Contrôle technique à l'importation** des réactifs et milieux de culture
- \* Suivi du système de **réacto-vigilance**
- \* Participation à des *commissions d'achat* de réactifs et d'équipements de laboratoire
- \* Participation et organisation de manifestations scientifiques
- \* Organisation des travaux du **Comité Technique de Biologie Médicale**

# Les laboratoires d'analyses médicales en Tunisie

# Les laboratoires d'analyses médicales en Tunisie

Les laboratoires d'analyses médicales en Tunisie sont régis et organisés selon la loi N°2002-54 du 11 juin 2002.

**Au 31/12/2016**

## **274 LAM publics**

67 laboratoires dans les CHU et Instituts spécialisés, dont 10 ACP

37 laboratoires dans les hôpitaux régionaux, dont 5 ACP

148 laboratoires des structures de première ligne (HC, GSB, CSB)

22 laboratoires régionaux de santé publique

(+09 LAM relevant d'autres départements sont soumis au CNQ)

## **485 LAM privés**

433 LABM

49 laboratoires ACP

03 cytogénétique

# Le contrôle national de qualité



# Références réglementaires

Le contrôle national de qualité est obligatoire selon la **loi N°2002-54** du 11 juin 2002, relative aux laboratoires d'analyses médicales  
**L'arrêté du 22 janvier 2010** fixe les modalités du contrôle de qualité national des analyses médicales humaines.

Il s'agit d'une évaluation **externe** de la qualité des analyses sur des échantillons de contrôle

L'objectif est d'assurer la fiabilité et le perfectionnement des analyses médicales après avoir vérifié le bon fonctionnement du laboratoire et la valeur des techniques

Ce contrôle est **confidentiel et obligatoire**

# Répartition annuelle des opérations de CNQ

| Année | Biochimie |       | Parasitologie |       | Bactériologie |       | Hématologie |       | ACP    |       |
|-------|-----------|-------|---------------|-------|---------------|-------|-------------|-------|--------|-------|
|       | Public    | Privé | Public        | Privé | Public        | Privé | Public      | Privé | Public | Privé |
| 2014  | 217       | 358   | 192           | 359   | 77            | 367   | 101         | 372   |        |       |
| 2015  | 218       | 380   | 173           | 386   | 87            | 389   | 98          | 397   |        |       |
| 2016  | 217       | 413   | 194           | 414   | 81            | 425   | 94          | 431   | 24     | 46    |

Le CNQ de bactériologie a débuté en **1992**

Les laboratoires des Ministères de la *Défense*, de *l'Intérieur* et des *Affaires Sociales* sont soumis à ce contrôle et bientôt celui de *l'Agriculture*

# Evaluation des résultats

Différents lots de souches bactériennes de phénotypes **sauvage** et **résistant** sont envoyés à tous les laboratoires d'analyses de biologie médicale

L'évaluation des résultats du CNQ de bactériologie est basée sur les **critères d'interprétation de l'Organisation Mondiale de la Santé**

# Le réseau de surveillance de l'antibiorésistance au laboratoire

# Démarche pour la mise en place du réseau

1/2

Suite à plusieurs réunions à l'OMS, un consensus a été établi pour que **l'Unité des Laboratoires de Biologie Médicale**, en tant qu'Administration Centrale du Ministère de la Santé :

- **centralise** le recueil des données de tous les laboratoires d'analyses médicales
- **traite et analyse** ces données en collaboration avec des Professeurs en Microbiologie
- **partage et diffuse** les données nationales à travers un bulletin périodique

# Démarche pour la mise en place du réseau

2/2

L'outil à utiliser est le logiciel **WHONET**, qui est un logiciel gratuit de l'OMS

Une formation a été réalisée les 31/10 et 1-2/11/2016 par Mr John Stelling, consultant OMS en Tunisie, destinée aux microbiologistes des CHU en santé humaine et vétérinaire

Des **ateliers pratiques** ont été effectués en 2015 et 2016 sur l'interprétation des antibiogrammes

Le **projet de plan d'action** sera discuté lors des ateliers en vue de sa validation

*Je vous remercie pour votre attention*



Workshop sur l'élaboration d'un plan  
national de lutte contre l'antibiorésistance  
17 mars 2017 - Tunis